



Formation INTRA ou INTER entreprise
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail.



OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en Basse Tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'union Technique de l'Electricité.

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES :

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)

PUBLIC :

Toutes personnes ayant à réaliser de petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...)
ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts).

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

L'enseignement pratique, qui représente plus de 60% du temps de formation, vise à faciliter les apprentissages et à favoriser leur transposition efficace sur le terrain au quotidien.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES :

Selon la norme NF C 18-510, il est préconisé de suivre une formation de maintien et actualisation des compétences d'1 jour ½ tous les 3 ans.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

PRÉ REQUIS :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

DURÉE :

10h30 (1 jour 1/2)

EFFECTIFS :

Effectif minimum : 3 stagiaires

Effectif maximum : 10 stagiaires

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de formation

Avis et titre d'habilitation pré rédigé remis à l'employeur

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail

Norme NF C 18-510 de l' U.T.E.



INTERVENANTS

Formateurs en prévention des Risques Electriques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés interactifs
- Démonstrations par le formateur
- Exercices et mise en situation des stagiaires

PROGRAMME :

Conforme à la Norme NF C 18-510 et au document INRS Ed6 127

Module R1 – Thèmes communs recyclages, retour d'expérience

- Analyses des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Contrôle théorique et pratique des connaissances

Module R3 – Recyclage, Thèmes spécifiques BS, BE Manœuvre, HE Manœuvre

- Habilitations BS, BE/HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Protection collective : mesures, «équipements et signalisation
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.



EVALUATION :

L'évaluation de la formation est réalisée à travers un questionnaire à choix multiples et à travers des mises en situations pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510.